respect et l'autorité. C'est à qui éclipsera les autres par une ostentation qui aurait du mauvais gout si elle n'était autrement coupable, à qui boira avec plus d'avidité à la coupe des frivolités et des folies, à qui commandera, à qui n'obéira pas ! or les deux dogmes que Pie IX, notre bien aimé pontife a cru devoir rémémorer au monde en les définissant, répondent précisément à ces deux besoins.

Dans le dogme de la *Conception Immaculée* de Marie, il y a l'obligation de rendre hommage à ce qu'il y a eu de plus pur, de plus modeste, de plus humble, de plus suave et de plus digne parmi les enfants des hommes et de reconnaître l'action toute puissante de la grâce de Dieu.

Dans le dogme de l'*Infaillibilité* du Souverain Pontife, il y a l'obligation d'accepter et de respecter l'autorité dans sa plus haute comme dans sa plus complète expression sur la terre et de soumettre sa volonté privée aux ordres de l'interprète de Dieu commandant au monde avec certitude et sans errements.

Quel spectacle, Messieurs, quel spectacle que celui de cette Eglise de Dieu, vieille de dix-huit siècles mais toujours jeune de son immutabilité ! Tout change, tout s'effronde autour d'elle ; les âges édifient et font crouler les empires, elle reste debout et restera pour fermer les portes du temps, alors que tout ce qui doit avoir une fin aura passé.

Ah ! Messieurs, n'ayons pas d'inquiétudes. Sans doute qu'on doit s'affliger du mal qui se fait, des persécutions que subit l'épouse du Sauveur et de la perte des âmes ; mais que cette douleur soit sans crainte. A Simon succèda Lin et, après 1800 ans, à Grégoire a succédé Pie ; il en sera de même jusqu'à la consommation des siècles. Simon est mort et Pie mourra, *mais Pierre* ne meurt pas : chaque Pape est la continuation du Chef des apôtres, dans ses misères et sa faiblesse d'homme fragile, mais dans son infaillibilité doctrinale communiquée de Dieu.

Oui le Pape comme Chef de l'Eglise est infaillible ! Des millions et des millions l'ont cru, des millions et des millions le croient, des millions et des millions le croiront ; on le croit depuis 18 siècles, on le croit chez toutes les nations, dans tous les endroits et on le croira toujours. Pensez-vous, Messieurs, (ici je m'adresse uniquement à la raison humaine) pensez-vous qu'une pareille croyance serait possible, si elle n'était fondée sur une vérité d'ordre essentiel ? non, jamais ! nul enfant de la femme, hors Jésus, n'a passé pour Dieu à travers les cycles, les peuples et les générations ! Nulle femme hors Marie, n'a passée pour immaculée, nul homme hors le Pape, n'a passé pour infaillible ! Pourquoi ? Parceque Jésus est vraiment Dieu, que Marie a été véritablement conçue sans péché et que le Pape est positivement infaillible.

La vérité seule est une, invariable, de tous les temps, de tous les lieux, de tous les peuples, catholique en un mot. Une erreur capitale n'a qu'un temps qu'un lieu, qu'une race. Ce qui est l'erreur, essentiellement l'erreur, a besoin de se transformer sans cesse, pour s'adapter à l'inconstance et aux caprices de ceux qu'elle veut capter. Il n'y a qu'un seul lien commun entre toutes les fausses religions, entre tous les faux prophètes, c'est l'antagonisme contre la seule et vraie religion, le seul et unique pasteur commun des peuples.

Je défie les contradicteurs de nos saints dogmes de sortir de là, et je leur dirai :— supposez, pour un instant, que l'Empereur de toutes les Russies, chef de l'Eglise Russe, et de plus commandant à un million de bayonnettes, [illegible] l'avis de son conseil ; est-ce qu'un peuple, une seule tribu même consentirait à le croire ? Prendrait-on la peine d'écrire volumes sur volumes pour soutenir ou attaquer cette proposition par des arguments et des faits tirés de l'histoire plus ou moins véridiquement écrite ? Non certes. L'empereur de Russie ne soulèverait en cela ni adhésions, ni colères ; il ferait tout bonnement rire de lui. Au point de vue purement humain, cependant, l'Empereur de Russie a beaucoup plus de chances de se faire écouter et obéir que le faible vieillard du Vatican. D'où la différence, donc ? De ce que le Pape est infaillible et que l'Empereur de Russie ne l'est pas.

Ainsi donc, messieurs, avec amour et tout le respect dont nous sommes capables, déposons aux pieds du vénérable Pie IX, aujourd'hui prisonnier dans ses propres états, mais libre en lui-même de la seule vraie liberté des saints de Dieu, l'expression du bonheur que nous avons ressenti de tous les grands actes qu'il a posés pendant les 25 années de son glorieux pontificat et disons lui que, quoique puisse susciter contre lui le génie du mal, il règnera toujours dans nos cœurs et commandera toujours à notre foi comme successeur infaillible de Pierre, vicaire de Jésus-Christ.

M. O'Reilly, secondeur de la motion, parla aussi avec beaucoup d'entrain et de sentiment du règne illustre de Souverain Pontife.

Troisième Résolution.

Proposé par M. B. S. M. Bouchette commissaire en chef des douanes de la Confédération Canadienne, secondé par John Herney, Ecuyer, Echevin et

Résolu.—Que nous venons exprimer au chef infaillible de l'Eglise, l'assurance de notre inébranlable attachement ; que nous déplorons profondément les persécutions que Sa Sainteté a subies, et que nous protestons, avec toute l'énergie dont nous sommes capables contre l'usurpation du patrimoine de St. Pierre, l'héritage inaliénable de l'Eglise, cher, sur toutes choses, aux Catholiques de tous les siècles,—usurpation consommée en dépit des traités, de la foi jurée et du droit des gens.

M. Bouchette, en soumettant à l'assemblée la troisième résolution qui devait avec son approbation faire partie de l'Adresse que l'on se déposait à déposer aux pieds de Sa Sainteté, dit, qu'après avoir attentivement écouté ce qui était tombé de la bouche des orateurs qui l'avaient précédé, il se demandait tout naturellement ce qui lui restait à dire à l'auditoire après les paroles éloquentes, d'abord de Sa Grandeur, Monseigneur d'Ottawa, le vénérable Prélat de ce diocèse, et de cet homme d'état distingué, Sir George Cartier, qui furent tous deux suivis par ceux qui ont développé les résolutions précédentes.

Non seulement, dit l'orateur, on avait tracé l'historique des vingt-cinq années du pontificat glorieux du Souverain Pontife, sous le rapport évangélique et religieux, mais encore on avait fait le tableau des vertus chrétiennes et héroïques qui ont d'une manière si éclatante distingué et illustré le Chef de l'Eglise militante, au milieu des persécutions et des trahisons dont il a depuis tant d'années été l'objet. On avait même, entrant sur le domaine de la théologie, fait ressortir les grandes vérités que Sa Sainteté a décrites comme articles de foi. On avait même dépeint la personne sacrée du Saint-Père que des témoins oculaires nous ont représentés comme possédant une expression toute angélique sous des traits doux et sereins et une aménité et une bienveillance dont eux-mêmes avaient été assez heureux d'être personnellement l'objet.

M. Bouchette avoua alors qu'il n'avait rien à ajouter à ce qui avait été déjà dit si ce n'était qu'il partageait du fond du cœur les sentiments d'amour et de vénération pour le Saint-Père que l'auditoire avait éprouvé en entendant les orateurs qui l'avaient devancé. Il n'aurait peut-être qu'une réflexion à ajouter à celles qui avaient été si noblement exprimées, c'est que jusqu'à présent on ne semblait avoir envisagé la question toute palpitante d'intérêt qui se présentait à nous que comme une question de félicitations et de sympathies pour les souffrances et les persécutions personnelles qui ont été et sont encore aujourd'hui le partage du vénérable Chef Infaillible de l'Eglise.

Il me semble, ajoute l'orateur, que nous ne devrions pas perdre de vue que c'est nous, nous catholiques apostoliques et romains, dans notre foi et notre culte, qui, par toute la terre, sommes en scène ; nous, qui sommes persécutés et spoliés ; nous, dont les intérêts non-seulement temporels mais éternels sont compromis dans l'usurpation des Etats Pontificaux, dont il est question dans la Révolution que je viens de lire.

Il n'y avait rien à craindre quand Dieu veillait sur son Eglise,—dit l'orateur,—quoique de tout temps, pour des raisons insondables, la Providence laissait les persécutions se produire contre la Sainte Eglise catholique, et dont le divin fondateur a dit que " les portes de l'enfer ne prévaudraient jamais contre elle."

La souveraineté spirituelle du Pape, ajoute M. Bouchette, constitue le plus vaste empire de la terre, dont 250,000,000 de catholiques sont les sujets,—population dépassant le chiffre total de celles des six premières puissances temporelles de l'Europe ; elle se trouve donc suffisamment appuyée et respectée pour inspirer la certitude que la catholicité surgira victorieuse de ses revers actuels à Rome, et que Dieu dans sa Toute Puissance et sa divine Sagesse saura faire sortir sa Sainte Eglise triomphante de la lutte.

M. l'échevin Heney vint ensuite adresser la parole, et son discours, en langue anglaise fut très accueilli.

Quatrième Résolution.

Proposé par l'Echevin E. Martineau, J. P., Vice-Président de la Société St. Jean-Baptiste d'Ottawa, secondé par J. Bermingham, Ecr., et

Résolu—Qu'il est de notre devoir d'unir nos humbles prières à celles de tout le monde catholique et de supplier la Divine Providence de conserver assez longtemps les jours de Sa Sainteté pour qu'elle puisse voir le triomphe de l'Eglise et la confusion de ses ennemis.

M. Martineau exprima des sentiments de piété filiale qui étaient hautement l'expression de l'assemblée, et qui furent accueillis par des applaudissements qui témoignent la satisfaction.

M. Bermingham exposa en langue anglaise la puissance de l'Eglise, puissance inébranlable, reposant sur l'unité. "*Supra firmam Petram.*"

Cinquième résolution.

Proposé par M. Stanislas Drapeau, Président de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa, secondé par M. D. O'Connor, Président de l'Orphélinat, et

Résolu—Qu'une adresse basée sur les précédentes résolutions soit rédigée et grossoyée et que Monseigneur l'Evêque d'Ottawa soit prié de la transmettre à Sa Sainteté.

M. Drapeau s'exprima dans les termes suivants :

Monseigneur et Messieurs,

La belle et imposante démonstration de ce soir, qui permet de laisser échapper tant d'accents de Foi et d'Amour filial, saura réjouir le cœur de l'immortel Pie IX.

Au milieu des luttes et des tempêtes qui environnent son trône, le Souverain Pontife aura au moins la consolation de voir que sur cette terre du Canada, colonisée par la France, les descendants de ces pieux colons qui sont venus planter la *Croix* sur les rives du Saint-Laurent ne pouvaient demeurer muets spectateurs des malheurs qui frappent le chef visible de l'Eglise, et qu'unis à leurs frères des autres origines, ils viennent protester de leur entier dévouement à la Papauté Infaillible et à son Pouvoir temporel.

Dans les magnifiques discours qui ont été prononcés ce soir, Monseigneur, on y a salué avec un profond respect mêlé d'enthousiasme l'immortel et saint Vieillard, qui porte sur sa tête auguste, au nom de tous ses enfants, ce brillant trophée des victoires de l'Eglise, toujours pleine de vie, de puissance et d'immortalité !

Oubliant pour un jour la captivité de Pie IX et le deuil de l'Eglise, on n'a dû songer qu'au glorieux anniversaire qui unit aujourd'hui le monde catholique dans l'effusion d'une même prière et dans l'expression des mêmes vœux. Ce grand mouvement de sympathie universelle est tout à la fois la fête des enfants et des vieillards, des pauvres et des riches, de tous les âges et de toutes les conditions.

Durant son Pontificat de vingt-cinq années, on a vu Pie IX proclamer de son trône vingt-fois séculaire le dogme de l'*Immaculée Conception*, confondant l'impiété et consolant les fidèles par ce grand acte.

A peine, en effet, la voix imposante et solennelle du Pontife a-t-elle retenti à travers le monde, que plus de deux cents millions de cœurs s'unissent et acceptent le même dogme, professent la même croyance, et se prosternent avec une indicible foi religieuse devant l'autorité suprême de l'Oracle Infaillible et devant les grandeurs incomparables de la Vierge sans tache qui domine l'univers.

A la vue des traités violés, des trahisons, de l'aveuglement des hommes, les Catholiques de toutes les parties de l'univers s'unissent à Pie IX, et expriment en termes énergiques une profonde indignation au sujet de l'usurpation sacrilège des Etats Pontificaux, et de l'indifférence avec laquelle les gouvernements tolèrent cette entreprise criminelle.

Dans son désir de faire revenir à la Foi les esprits aventureux, et faire briller à tous les regards les vérités éternelles, la voix apostolique de Pie IX s'est fait entendre dans la publication de l'*Encyclique* et du *Syllabus*, afin de combattre les erreurs et la fausse science et affermir la *Croix*, ce pavillon de Dieu, sur tous les rivages du monde.

Dans sa charité mystérieuse et paternelle pour les âmes, Pie IX a convoqué tous les Evêques autour de la Chaire de Pierre, dans un Concile Œcuménique, au Vatican, pour que tous les hommes puissent jouir des lumières jaillissant de cette source de vérités éternelles que renferme l'Eglise apostolique et Romaine, et leur assurer par là le fruit de la Rédemption du Christ.

La promulgation du dogme de l'*Infaillibilité*, en ces derniers temps, n'a été que la confirmation d'une vérité enseignée de tout temps par l'Eglise, et qui se retrouve dans ses glorieuses traditions.

Les prières qui s'élèvent aujourd'hui vers le Ciel de toutes les parties de la terre sont pour la conservation des jours de Pie IX, afin qu'il voit le triomphe de l'Eglise et la dispersion de ses ennemis. Elles sont comme un élan d'amour d'un fils pour un père. En effet, puisse-t-il diriger encore longtemps l'Eglise ; véritable arche de salut pour le genre humain au milieu des eaux troublées de ce monde.

Comme l'exprimait à Rome Mgr. le Cardinal Archevêque de Rouen, parlant du Souverain Pontife :

" Puissent les tempêtes se calmer, le ciel s'éclaircir, l'arc de paix, de réconciliation, apparaître dans les nues, et le digne successeur de Pierre jouir longtemps des consolations dues à sa piété angélique et à son inépuisable dévouement ! "

M. D. O'Connor vint également exprimer quelques paroles, qui rappelaient les triomphes de Pie IX.

Conformément aux Résolutions ci-dessus, l'Adresse suivante fut proposée et adoptée, laquelle sera envoyée incessamment au Saint-Père :

Très Saint-Père,

En ce jour qui voit glorieusement s'accomplir la vingt-cinquième année de Votre Pontificat Souverain, les Catholiques d'Ottawa, Capitale de la Confédération Canadienne, unis aux deux cent millions de leurs coréligionnaires répandus sur toute la surface du globe, s'empressent de déposer aux pieds de Votre Sainteté l'humble tribut de leurs félicitations les plus cordiales.

Pendant le règne de Votre Sainteté, nous avons eu l'inapréciable bonheur d'assister à la promulgation de deux grands dogmes : l'*Immaculée Conception* de la Bienheureuse Vierge Marie et l'*Infaillibilité* du Successeur de St. Pierre, Vicaire de N. S. J. C. sur la terre.

Nous venons, aujourd'hui, renouveler à Votre Sainteté l'assurance de notre inébranlable attachement au Chef Infaillible de l'Eglise " contre laquelle, suivant la parole de Son Divin Fondateur, les portes de l'enfer ne prévaudront jamais ; " et déplorant profondement les persécutions que Votre Sainteté a subies, et nous protestons, avec toute l'énergie dont nous sommes capables, contre l'usurpation du patrimoine de St. Pierre, l'héritage inaliénable de l'Eglise, cher, sur toute choses, aux Catholiques de tous les siècles,—usurpation consommée en dépit des traités, de la foi jurée et du droit des gens.

Enfin, Très Saint-Père, remplis d'une pieuse émotion et unissant nos humbles prières à celles de tout le monde Catholique, nous supplions la Divine Providence de vous conserver assez longtemps pour voir le triomphe de l'Eglise et la confusion de ses ennemis.

Afin d'affirmer d'avantage notre attachement au Saint-Siége et notre très profond respect à la personne sacrée de Pie IX, M. le Docteur Beaubien proposa, secondé par M. Moore Higgins, la résolution suivante, qui fut chaleureusement adoptée :

Que les Catholiques d'Ottawa illuminent leurs maisons le jour où s'accomplira la vingt-cinquième année du glorieux pontificat de Sa Sainteté.

A l'appui de sa proposition, M. le Dr. Beaubien offrit quelques réflexions qui furent reçues avec joie, et il dit qu'il espérait que dès l'aurore, le 21 juin, on verrait sur toutes les demeures flotter des pavillons, drapeaux, oriflammes, et autres insignes de respect pour cette réjouissante commémoration.

M. Moore Higgins, désireux de manifester sa part de respect et d'affection à la Papauté, s'exprima comme suit, en secondant la proposition ci-dessus :

Monseigneur, messieurs,

Je m'estime très honoré d'avoir été choisi pour seconder la résolution proposée par M. le Dr. Beaubien. De fait c'est un grand honneur de prendre une part,—fut-ce la plus humble,—à cette éclatante démonstration.

La race Irlandaise est toujours demeurée fidèlement attachée à la cause du Pape, qui est celle de la Foi, noble cause aujourd'hui l'objet de tant de persécutions et cette fidélité ne s'est pas démentie depuis le jour où nos ancêtres, alors païens, furent convertis au christianisme par St. Patrice, sous les pontificats des Papes Célestin et Sixte III. Et aujourd'hui que le noble Pontife, Vicaire de N. S. J. C. sur la terre, est en butte aux persécutions des infidèles, des traîtres, qui le crucifieraient, s'ils le pouvaient, comme ils ont crucifié Celui qu'il représente, je n'ai pas besoin de longues phrases pour vous dire que nos cœurs palpitent et que nos âmes souffrent à l'unisson du grand cœur et de l'âme sainte de l'illustre prisonnier du Vatican. Depuis des siècles, la race Irlandaise souffre pour la Foi ; c'est un lien de sympathie ainsi établi entre les Irlandais et l'auguste victime de l'infidélité, de la barbarie du XIXe siècle. Aussi nous déclarons aujourd'hui que, si l'occasion se présente, nous irons, l'épée à la main, accomplir l'œuvre glorieuse :

" Ready to chase from fair Italia's sod
Those robbers and murderers of the Saints of God."

Oui, messieurs, et je parle ici au nom de mes compatriotes, nous sympathisons avec Sa Sainteté du fond du cœur et nous venons lui dire avec notre grand poëte :

" Thy chains as they rankle, thy blood as it runs,
But make thee more painfully dear to thy sons ;
Those hearts like the young of the desert bird's nest
Drink love in each life-drop that flows from thy [breast."

En illuminant nos maisons, nous déclarerons par là que nous sommes attachés à la cause de la Papauté, à la cause de la Foi, c'est-à-dire que nous sommes fidèles à la crainte de Dieu, à l'ordre, à la loyauté, à l'amour du prochain, et nul doute pour moi que les catholiques de tous les pays auront à cœur de rendre aussi solennelle que possible la célébration du 25e anniversaire du glorieux règne de Pie IX, successeur de St. Pierre. Les riches illumineront avec une générosité digne de leur position, et le plus pauvre d'entre nous ne voudra pas laisser la lumière sous le boisseau ! Cette fête est celle de tous les catholiques, tous viendront y contribuer suivant leurs moyens. Je termine, Monseigneur et messieurs, en secondant avec le plus grand plaisir la résolution proposée.

Après les remerciements d'usage votés au vénérable Prélat de l'assemblée, et aux secrétaires, l'assemblée se dispersa, chacun fier et heureux d'avoir eu l'occasion d'accomplir un si noble et si pieux devoir !

SOMMAIRE DE LA PREMIERE PAGE

Massacre des ôtages.
Grande démonstration des catholiques de la cité d'Outaouais, en l'honneur de Pie IX.

CANADA:

QUEBEC, 16 JUIN 1871.

Nous publions aujourd'hui sur notre première page un compte-rendu d'une démonstration qui a eu lieu dimanche dernier, à Outaouais, à l'occasion du prochain vingt-cinquième anniversaire du pontificat de l'illustre Pie IX. On verra que la démonstration a été digne de la capitale de la confédération canadienne.

Les discours prononcés dans la cathédrale d'Outaouais sont tous empreints des plus vifs sentiments de dévouement à l'Eglise et d'admiration pour le saint Pontife qui la gouverne. Parmi ces discours, le plus remarquable est, sans contredit, celui de M. J. C. Taché. L'éminent député-ministre de l'agriculture a mis dans sa profession de foi toute son âme et toute son expérience des choses ; son discours est en même temps un hommage à Pie IX et un résumé de l'histoire de l'Eglise.

Le discours de M. Cartier sera fort remarqué. Tous les catholiques du Canada sauront gré au chef du parti conservateur d'avoir saisi cette solennelle occasion de protester de son attachement au vicaire de Jésus-Christ et de sa soumission aux enseignements de l'Eglise.

Nous croyons savoir que nombre de citoyens se proposent d'illuminer leurs résidences, dans la soirée du 21, en signe de respect et de vénération pour Pie IX, à l'occasion du 25ème anniversaire de son pontificat. Nous espérons que l'illumination sera générale et nous pouvons donner à nos lecteurs de la ville l'assurance que les autorités religieuses et les communautés ne resteront pas en arrière dans cette manifestation.

Bulletin électoral.

Les cadres de la phalange ministérielle se remplissent avec une rapidité à désespérer ceux qui comptaient sur le triomphe du parti libéral. Il est depuis longtemps acquis, pour les observateurs, que le parti libéral n'a pas, aujourd'hui, plus de chances de revenir sur l'eau qu'il n'en avait lors des premières élections sous la confédération ; ce qui se passe depuis l'ouverture de la campagne électorale devra convaincre ceux qui avaient la foi la plus robuste et la moins raisonnée dans le succès du parti libéral, que le parti conservateur sortira plus fort que jamais de l'épreuve du suffrage.

A la liste des candidats ministériels élus, liste que nous avons publiée sur notre dernière feuille et que nous continuerons à donner, nous avons aujourd'hui à ajouter les noms de M. Chapleau, élu par acclamation dans le comté de Terrebonne, et de M. Cassidy, élu par acclamation dans la circonscription Ouest de Montréal. En comptant ces deux derniers arrivés, le nombre des députés ministériels élus atteint le chiffre de onze.

D'autre part, l'opposition a fait, depuis notre dernier bulletin, l'acquisition d'une voix : M. Joly, récemment menacé d'une contestation, a été élu dans le comté de Lotbinière.

Les opposionnistes et les indépendants se partagent également la très petite marge que leur laisse le parti ministériel ; c'est-à dire que, sur les quinze mandats distribués, l'opposition et le parti neutre n'en ont attrappé que chacun deux, comme on pourra s'en assurer en consultant notre tableau électoral.

L'appel nominal a eu lieu hier dans les trois circonscriptions électorales de Montréal. Comme nous venons de le dire, M. Cassidy a été élu à l'unanimité dans Montréal-Ouest. Dans Montréal-Centre, M. Luther Holton a posé sa candidature contre M. Carter et M. David, dans Montréal-Est, a eu l'humiliation de voir se dresser à côté de lui sur le husting, en attirail d'antagoniste, l'apostat Médéric Lanctôt. M. Carter, auquel on n'a rien à reprocher, sera certainement réélu et M. Holton, qui prêche depuis si longtemps contre le cumul des mandats, sortira de la lutte avec son petit bonheur.

Quant à l'apostat Lanctôt, sa candidature n'est pas sérieuse et nous espérons que pas un homme de cœur, à quelque race ou croyance qu'il appartient, n'enregistrera son vote pour lui.

On nous dit que, dans le comté de Champlain, M. Robert Trudel a résigné en faveur de M. Normand. Cette retraite, qui était toute prévue et qui porte avec elle son enseignement, laisse M. F. X. A. Trudel en face d'un seul adversaire dont il aura bon marché.

Dans Chambly, l'appel nominal a eu lieu hier. M. Jodoin, le député sortant, s'est retiré en faveur de M. Benoit, déjà député aux Communes. M. Benoit aura pour adversaire M. le Dr. Larocque. Les deux candidats sont conservateurs.

Nous sommes heureux d'annoncer l'arrivée en cette ville de M. l'abbé L. Provancher.

La santé de M. l'abbé est bonne. Il est très-satisfait de son voyage, qui, dit-il, lui a beaucoup profité.

Comté de Montmagny.

On nous écrit ce qui suit :

M. Bossé voit se grossir tous les jours le chiffre de ses partisans. Ses amis s'attendent qu'il sera élu par une centaine de voix de majorité sur M. Fournier.

Aux correspondants.

Une correspondance de M. Ed. Rémillard nous a été remise trop tard pour paraitre aujourd'hui Dans cette correspondance, M. Rémillard annonce qu'il se retire de la lutte électorale dans le comté de Bellechasse et il donne les raisons de cette retraite.

Almanach d'adresses.

Nous accusons réception de l' *Almanach d'adresses de Quebec et Lévis* (*Québec and Levis Directory*).

C'est un volume soigneusement imprimé, nettement cartonné et qui a toutes les apparences extérieures d'une œuvre soignée. Quant au mérite intrinsèque de l'ouvrage, il est incontestable, et en le parcourant à vol d'oiseau nous avons pu acquérir la certitude que, dans l'espèce, il n'a jamais été rien publié de mieux.

Au commencement de l'ouvrage se trouve une carte très exacte de Québec préparée par un homme du métier, M. Paul Cousin. Les premières pages sont consacrées à des renseignements sur une foule de choses, puis viennent, après un excellent guide des rues de Québec, l'Almanach d'adresses de Québec, du Mont-Plaisant, du village Stadacona, du village St. Charles, de la Canardière, de Lévis, de Bienville, et de St. Joseph de Lévis.

MM. Marcotte et Lévy, les éditeurs de l'*Almanach de Québec et Lévis*, ont lieu d'être satisfaite de leur œuvre et l'encouragement qu'ils ne manqueront pas de recevoir leur dira jusqu'à quel point ils ont réussi.

TABLEAU ELECTORAL.

	M.	O.	I.
Québec-Centre : hon. M. Langevin	1	0	0
" Est : Rhéaume	1	0	0
" Ouest : Hearn	0	0	1
Montmorency : hon. M. Cauchon	1	0	0
Sherbrooke : hon. M. Robertson	1	0	0
Portneuf : Dr. LaRue	1	0	0
St. Hyacinthe : M. Bachand	0	1	0
Dorchester : N. Larochelle	1	0	0
Mégantic : hon. M. Irvine	1	0	0
Nicolet : O. Méthot	0	0	1
Brome : W. W. Lynch	1	0	0
Laval : J. H. Bellerose	1	0	0
Terrebonne : Chapleau	1	0	0
Montréal-Ouest : Cassidy	1	0	0
Lotbinière : Joly	0	1	0

Massacre des ôtages.

AUTRES DETAILS.

Les détails qui suivent compléteront ceux que nous donnons aujourd'hui à notre première page sur l'assassinat de Mgr. Darboy et de ses infortunés compagnons de captivité :

La *Cloche* donne la seule version connue jusqu'ici sur l'exécution de Mgr. Darboy et de ses compagnons. Ce récit provient d'un sergent-major réfractaire, M. Evrard, qui, enfermé à la Roquette, a eu le bonheur d'échapper aux bourreaux de la Commune. Nous en reproduisons les parties les plus saisissantes.

Mgr. Darboy occupait la cellule n. 21 de la 4e division, où je me trouvais à quelque distance de lui, dans la cellule n. 26. La cellule occupée par le respectable prélat était autrefois le cabinet d'un surveillant. Ses compagnons de captivité étaient parvenus à lui procurer une table et une chaise. La cellule était elle-même plus vaste que les autres.

Le mercredi 24 mai, à sept heures et demie du soir, le directeur de la prison, un certain Lefrançais, homonyme du membre de la Commune, et ayant séjourné six années au bagne, monta dans la prison à la tête de cinquante fédérés, parmi lesquels se trouvait un pompier, et occupa la galerie dans laquelle étaient enfermés les prisonniers principaux. Ces fédérés se rangèrent dans la galerie qui conduit au chemin de ronde du nord, et, peu d'instants après, un brigadier de surveillants alla ouvrir la cellule de l'archevêque et l'appela à voix basse. Le prélat répondit : *Présent !*

Puis il passa à la cellule de M. le président Bonjean ; puis ce fut le tour de M. l'abbé Allard, membre de la Société internationale de secours aux blessés ; le P. Du Coudray, supérieur de l'école Saint-Geneviève, et le P. Clerc, de la Compagnie de Jésus ; enfin, le dernier appel fut M. l'abbé Deguerry, le curé de la Madeleine. A peine leur nom était prononcé que chacun des prisonniers était amené dans la galerie et descendait dans l'escalier reconduisant au chemin de ronde ; sur les deux côtés, autant qu'il me fut permis de le juger, se tenaient les gardes fédérés, insultant les prisonniers et leur lançant des épithètes que je ne puis reproduire.

Mes infortunés compagnons furent ainsi accompagnés par les huées de ces misérables jusqu'à la cour qui précède l'infirmerie ; là il y avait un peloton d'exécution ; Mgr. Darboy s'avança et s'adressant à ses assassins, il leur adressa quelques paroles de pardon ; deux de ces hommes s'approchèrent du prélat, et, devant leurs camarades s'agenouillèrent et implorèrent son pardon, les autres fédérés se précipitèrent vers eux et les repoussèrent en les insultant ; puis, se retournant vers les prisonniers, ils leurs adressèrent de nouvelles injures. Le commandant du détachement en fut outré ; il fallait donc que ce fut exagéré. Il imposa silence à ses hommes et après avoir lancé un épouvantable juron.....—Vous êtes ici, dit-il, pour fusiller ces gens-là, et non pas pour les eng.....Les fédérés se turent et sur le commandement de leur lieutenant, ils chargèrent leurs armes.

Le P. Allard fut placé contre le mur et fut le premier frappé ; puis Mgr Darboy tomba à son tour. Les six prisonniers furent ainsi fusillés, et montrèrent tous le plus grand courage. M. Deguerry seul eut un moment de faiblesse, passager il est vrai, et qu'il faut attribuer à son état de santé plutôt qu'à la frayeur.

Après cette tragique exécution, faite sans qu'il fût dérivé au procès-verbal, et en présence seulement de quelques bandits, les corps des malheureuses victimes furent placés tout habillés dans une voiture de la Compagnie de Lyon, réquisitionnée à cet effet, et conduits au Père-Lachaise, où ils furent déposés dans la fosse qu'on prit le soin de couvrir de terre.

Nous lisons dans le *Bien Public* :

Aujourd'hui lundi, à une heure du matin, M. le docteur Désormeaux, avec le concours de MM. les docteurs Durand et Hallé, de M. Cassan, pharmacien, et M. Désormeaux, étudiant en médecine, procédait à l'embaumement du corps du vénérable prélat transporté à l'archevêché vers cinq heures du soir.

La malheureuse victime des insurgés est tombée frappée en pleine poitrine de deux balles de chassepot et d'une balle de fusil à tabatière. Le pouce et l'index de la main droite, que le vieillard tenait sans doute sur sa poitrine au moment fatal, ont été broyés. La mort a dû être instantanée.

Amenés le long du mur extérieur de la prison, les nobles ôtages furent fusillés séance tenante, non sans avoir pris toutefois la précaution de les fouiller et de les dévaliser.

Le peleton d'exécution avait été pris dans le 181e et dans le 206e bataillon et se composait de trente hommes.

D'autres côtés arrivent de nouveaux renseignements sur les divers épisodes qui ont marqué le massacre ou la fuite des prisonniers. Dans la *Patrie*, nous remarquons un nouveau récit de la résistance des malheureux enfermés à la Roquette qui, on se le rappelle, improvisèrent une barricade et imposèrent par cette attitude quelque respect à leurs bourreaux.

Un témoin oculaire nous raconte que, à cette heure suprême, il se passa entre les prisonniers, voyant venir à eux la mort certaine, implacable, une scène à la fois dramatique et touchante, dont il est plus facile de comprendre que d'exprimer l'effet. Un sergent de ville, s'approchant des prêtres, leur dit : " Messieurs, votre robe ne vous permet pas de combattre, laissez-nous le soin de vous défendre ; tenez-vous à l'écart." —C'est vrai, lui répond le vicaire de Notre-Dame-des-Victoires, nous ne pouvons combattre, mais nous pouvons bénir les combattants." Puis, élevant la voix : " Mes amis, mes enfants, nous allons mourir ; vous êtes nés chrétiens ; on vous a parlé de Dieu dans votre enfance ; nous allons paraître devant lui. Faites un signe de croix pour que vos prêtres vous bénissent."

A l'instant tous tombent à genoux, et les dix prêtres, au milieu d'un solennel silence entonnent les prières de la bénédiction. Puis tous ces hommes, électrisés par ce que cette scène avait d'émouvant, se relèvent en faisant de nouveau le serment de mourir jusqu'au dernier.

Bientôt les sbires de la Commune reviennent en force. Ils crient, ils menacent ; mais on leur fait savoir qu'on a des armes et ils n'osent avancer. Cette espèce de siége se prolonge plusieurs heures. Les insurgés essaient de mettre le feu à la literie qui sert de barricade aux prisonniers, et ne pouvant y parvenir, ils se retirent une seconde fois.

Une heure après, ils se présentent de nouveau, mais avec des paroles de paix. Il déclarent aux prisonniers qu'ils abandonnent la prison, qui va être incendiée, et les engagent à les suivre, en leur promettant qu'il ne leur sera fait aucun mal.

Les prisonniers refusent naturellement de croire à cette générosité, demandant comme garantie de sa sincérité qu'on leur passe des fusils. Mais les insurgés ne veulent pas leur donner ce gage, et se retirent définitivement.

Enfin, hier dimanche, vers quatre heures du matin, les prisonniers voient arriver des soldats de l'armée. Ils croient d'abord à une nouvelle ruse de leurs bourreaux ; mais après une courte explication, ils tombent dans les bras de leurs libérateurs et, quelques instants après, ils rentrent dans Paris avec une escorte